

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES
PÊCHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE
L'ÉLEVAGE
POUR NORD (CDEN)

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

LIVESTOCK DEVELOPMENT FUND
FOR THE NORTH (CDEN)

INTERNAL TENDER'S BOARD

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 001 /AONR/MINEPIA/CDEN/CIPM/2026 DU 02 SEPT 2026 RELATIF AU
RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE POUR
LA MODERNISATION DE L'APICULTURE DANS LES RÉGIONS DE L'ADAMAOUA, DU
NORD ET DE L'EXTREME-NORD POUR LE COMPTE DE LA CDEN.

Financement : Budget Autonome de la CDEN, exercice 2026.

Imputation budgétaire : 61310

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de l'exercice 2026 de la Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord (CDEN), le Directeur Administratif de la CDEN, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence pour la réalisation d'une étude pour la modernisation de l'apiculture dans les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-nord.

2. Consistance des prestations

Le détail des prestations à réaliser est précisé dans les Termes de Référence.

3. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont constituées en un lot unique.

4. Coût prévisionnel

Les prestations objet du présent Appel d'Offre ont été évaluées à l'issue des études préalables à un montant de Dix millions (10 000 000) francs CFA, toutes taxes comprises.

5. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est fixé à trois (03) mois. Ce délai court à compter de la notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

6. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres s'adresse aux Cabinets suivants, sélectionnés à l'issue de l'Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt N°001 BIS/ASMI/MINEPIA/DA/SDAG/SM/2026 du 15/07/2026, publié dans le journal des marchés Publics. Il s'agit de :

N°	Cabinets d'études/ONG	ADRESSES
01	ETS FANING	BP : GAROUA, TEL : 620 812 509
02	ETS DNB INTERNATIONAL SARL	BP : 1436 GAROUA, TEL : 699 138 533/676 014 776
03	ETS POLE D'EXPERTIZE	BP : YAOUNDE, TEL : 672 588 148

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le Budget Autonome de la CDEN, Exercice 2026, suivant l'imputation budgétaire 61310.

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est en ligne.

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission timbré et du récépissé de consignations délivré par la Caisse des Dépôts et de Consignations (CDEC), acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO d'un montant de deux cent mille (200 000) Francs CFA.

Ladite caution doit rester valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Dès publication du présent avis, le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord (CDEN) sise à Garoua, BP : 936 Garoua, tél 222 27 21 34/222 27 21 15.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord dès publication du présent avis d'appel d'offres sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Vingt mille (20 000) Francs CFA auprès de la BICEC CAS- ARMP n° 97568660001-28.

12. Remise des offres

L'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard

le...^{28 SEPT 2026} à 14 heure. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible <<copie de sauvegarde>>, en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre de soumissionnaire sont les suivantes :

- 5MO pour l'offre Administrative ;
- 15 MO pour l'offre Technique ;
- 5 MO pour l'offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Formats PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille de fichiers à transmettre.

13. Recevabilité des offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière de première catégorie agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le ^{28 SEPT 2026} à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la CDEN.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois à compter de la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

En cas d'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis après un délai de 48 heures accordée par la Commission, l'offre sera rejetée.

NB : En plus du nombre d'exemplaires de l'offre financière requis par le RPAO, le soumissionnaire est tenu de présenter un exemplaire de cette offre financière dans une enveloppe séparée scellée et marquée comme tel pour servir d'offre témoin. Le défaut de présentation de cette offre témoin entraîne l'irrecevabilité de l'offre du candidat concerné.

15. Critères d'évaluation

15.1 Critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires de la présente consultation sont les suivants :

- L'absence du cautionnement de soumission à l'ouverture des plis;
- L'absence du récépissé CDEC délivré par la caisse de consignation ;
 - La non-production au-delà de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission);
 - Des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou des pièces falsifiées ;
 - D'une note technique inférieure à 70 points sur 100;
 - De l'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon des marchés au cours des trois dernières années ;
 - du non-respect du format de fichier des offres pour les soumissions en lignes ;
- L'absence de l'attestation de catégorisation le cas échéant ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- L'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée ;

15.2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées suivant les critères ci-après :

N°	Critères essentiels	Nombre de points
1	Expérience générale du cabinet dans le domaine de l'élevage ;	10
2	Expérience spécifiques de cabinet dans le domaine de l'apiculture ;	30
3	Expérience professionnelle des experts du cabinet dont le chef de mission : médecin vétérinaire /agroéconomiste/zootechnicien spécialiste en apiculture (15 points), agroéconomiste (10points), statisticien (10points) ;	35
4	Conception et organisation méthodologique ;	20
5	Présentation de l'offre.	05
TOTAL		100

Seules les offres ayant au moins 70/100 seront retenues pour la phase d'évaluation financière.

Les critères et sous critères sont répertoriés de façon plus détaillée, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

16. Attribution

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 70%

Poids de l'offre financière (F) = 30%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante :

$$Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$$

La note financière (Nf) est égale : $Nf = 100 \times Fm / F$ avec Nf = note financière ; Fm = proposition financière la moins disante

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont les offres auront été évaluées les mieux disantes.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction Administrative de la Caisse de Développement de l'Elevage pour le Nord à Garoua, BP 936 Garoua, Tel : 222 27 21 34/222 27 21 15., dès publication du présent avis.

19. Lutte contre la corruption

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

Garoua, le 02 SEPT 2026

Le Directeur Administratif

Copie :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Maître d'Ouvrage ;
- Président CIPM/CDEN ;
- Affichage.



Hamidou Jaidou
Inspecteur Principal des Régies Financière
(Trésor)

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

MINISTÈRE DE L'ÉLEVAGE, DES
PÊCHES
ET DES INDUSTRIES ANIMALES

CAISSE DE DÉVELOPPEMENT DE
L'ÉLEVAGE
POUR NORD (CDEN)

COMMISSION INTERNE DE
PASSATION DES MARCHES PUBLICS



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF LIVESTOCK, FISHERIES
AND ANIMAL INDUSTRIES

LIVESTOCK DEVELOPMENT FUND
FOR THE NORTH (CDEN)

INTERNAL TENDER'S BOARD

NOTICE OF NATIONAL CALL FOR TENDERS RESTRICTED IN EMERGENCY PROCEDURE
N° 001 /AONR/MINEPIA/CDEN /CIPM/2026 OF 02 SEPT 2026 RELATING TO THE
CONDUCTING A STUDY FOR THE MODERNIZATION OF BEEKEEPING IN THE REGIONS
OF ADAMAOUA, THE NORTH, AND THE FAR NORTH.

Funding: Autonomous Budget of the CDEN, financial year 2026.

1. Purpose of the Call for Tenders

As part of the implementation of the Livestock Development Fund for the North (CDEN) activities, financial year 2026, the Administrative Director of the CDEN, Project Manager, launches a Restricted National Invitation to Tender in emergency procedure for the study for the modernization of beekeeping in the regions of Adamaoua, the North, and the far north.

2. Consistency of benefits

The details of the services expected from the consultants are specified in the Terms of Reference.

3. Completion time

The maximum period provided by the Client for the performance of the services covered by this Invitation to tender is set at three (03) months. This period runs from the notification of the service order to begin the services.

4. Allotment

The services covered by this Call for Tenders are made up of a single lot.

5. Estimated cost

The services covered by this Call for Tenders have been evaluated at the end of the preliminary studies at an amount of ten million (10 000 000) CFA francs, all taxes included.

6. Participation and origin

This Call for Tenders is addressed to the following Firms, selected following the Notice of Solicitation for Expression of Interest N°001 BIS/ASMI/MINEPIA/CDEN/DA/2026 of 15/07/2026, published in the Journal des Marches Publics. These are:

N°	Cabinets d'études/ONG	ADRESSES
01	ETS FAMING	BP : GAROUA, TEL : 620 812 509
02	ETS DNB INTERNATIONAL SARL	BP : 1436 GAROUA, TEL : 699 138 533/676 014 776
03	ETS POLE D'EXPERTIZE	BP : YAOUNDE, TEL : 672 588 148

7. Funding

The services covered by this Call for Tenders will be financed by the BA- CDEN, Financial Year 2026, according to the budget allocation: 61310

8. Provisional surety

Under penalty of rejection, each tenderer must attach to his administrative documents, a bid bond established by the banking establishments and financial organizations authorized to issue bonds in the context of public contracts and the list of which appears in exhibit 11 of the DAO, and valid for thirty (30) days beyond the original bid validity date. The amount of the deposit is set at two hundred thousand (200,000) CFA francs. The other required administrative documents must imperatively be produced in originals or in copies certified as true by the issuing service or an administrative authority (Prefect, Sub-prefect, etc.), in accordance with the stipulations of the Special Regulations of the Call for Tenders.

They must necessarily date from less than three (03) months preceding the date of submission of tenders or have been established after the date of signature of the Notice of Call for Tenders.

Any offer that does not comply with the requirements of this notice and the Call for Tenders Dossier will be declared inadmissible. In particular, the absence or non-compliance of the bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry of Finance or non-compliance with the models of the documents in the Call for Tenders File, will lead to the rejection of the bid.

9. Consultation of the Call for Tenders File

The file can be consulted during working hours at the Administrative Department of the North Livestock Development Fund in Garoua, Tel: 222 27 21 34/222 27 21 15, P.O BOX 936 Garoua, as of the publication of this notice.

It can also be consulted online on the Coleps platform at the <http://www.markets.addresses.cm> and <http://www.publiccontracts.cm> on the ARMP website (www.armp.cm).

10. Acquisition of the Tender File

The file can be obtained at the Administrative Department of the Livestock Development Fund for the North as soon as this invitation to tender is published, on presentation of a receipt for the payment of a sum non-refundable one hundred and twenty thousand (20,000) Francs CFA to the BICEC CAS-ARMP No. 97568660001-28.

11. Admissibility of tenders

Under penalty of rejection, the other documents of the administrative file required must imperatively be produced in originals or in copies certified as true by the issuing department or an administrative authority, in accordance with the stipulations of the Special Regulations of the Call for Tenders.

They must necessarily date from less than three (03) months preceding the original date of submission of tenders or have been established after the date of signature of the Notice of Invitation to Tender.

Any incomplete tender in accordance with the requirements of the Call for Tenders File will be declared inadmissible. In particular, the absence or non-compliance of a bid bond issued by a bank or a first-class financial institution approved by the Ministry in charge of Finance.

12. Delivery of offer

The offer must be transmitted by the bidder on the COLEPS platform no later than **28 SEPT 2026** atdeadline. A backup copy of the offer recorded on a USB key or CD/DVD must be sent in a sealed envelope with a clear and legible indication : "backup copy" in addition to the above mention within the allotted time frame.

File size and format

For online submission, the maximum sizes of documents which will pass through the bidder's offer are as follows :

- 5MB for the administrative offer ;
- 15 MB for the technical offer ;
- 5 MB for the financial offer.

The accepted formats are as follows :

- PDF formats for text documents ;
- JPEG for images.

The candidates will take care to use compression software in order to possibly reduce the size of files to be transmitted.

13. Bid opening

Tenders will be opened in two stages. The opening of the administrative and technical offers will take place first, followed in a second time by that of the financial offers of the tenderers who have obtained the minimum technical score required.

The opening of administrative documents and technical offers will take place on **28 SEPT 2026** at **3 p.m.** by the Internal Tenders Commission of the CDEN.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly mandated person of their choice.

That of the financial offers will take place at the end of the technical analysis and will only concern the bidders having obtained the minimum technical score of seventy (70) percent of the points.

NB: In addition to the number of copies of the financial offer required by the RPAO, the tenderer is required to submit a copy of this financial offer in a separate sealed envelope and marked as such to serve as a sample offer. Failure to present this witness offer shall result in the inadmissibility of the offer of the candidate concerned.

14. Evaluation criteria

14.1 Eliminary criteria

The main eliminatory criteria of this consultation are as follows:

- Absence of bid bond at the opening of bids;
- Absence of receipt of consignments issued by the CDEC;
- Failure to submit, beyond the 48(forty-eight) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);
- False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
- Failure to comply with 70% of essential criteria
- Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
- Absence of a quantified unit price in the financial offer;
- Absence of rent or owner document of drilling materials;
- Absence of an element in the financial offer (submission, BPU, DQE);
- Absence of integrity charter dated and signed
- Absence of the dated and signed commitment statement to comply with environmental and social Clauses.

14.2 Essential criteria

The technical offers will be evaluated according to the following criteria:

N°	Evaluation criteria	Points
I	General experience of the firm in the field of breeding	10
II	Cabinet's specific experience in the field of beekeeping	30

III	Professional experience of the cabinet experts, whose head of mission: veterinary medicine/agro economist/zoo technician in apiculture (15 points), agro economist (10 points), statistician (10 points).	35
IV	Methodological design and organization	20
V	Presentation of the offer and organization of the firm	5
Total		100

All offers with at least 70/100 will be retained for the financial evaluation phase.

The criteria and sub-criteria are listed in more detail in the Specific Tender Regulations (RPAO). Only bids deemed technically acceptable will be retained for financial evaluation.

15. Consultant Selection Method

The consultant will be chosen by the quality/cost selection method in accordance with the procedures described in this DAO.

16. Attribution

The respective weights attributed to the technical and financial proposals are:

Weight of the technical offer (T) = 70%

Weight of the financial offer (F) = 30%

The overall score (Ng) of an offer is obtained by weighting the technical score (Nt) by the weight of the technical offer (T) and the financial score (Nf) by the weight of the financial offer (F) according to the following formula:

$Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$ The financial score (NF) is equal: $Nf = 100 \times Fm / F$ with Nf = financial score; Fm = lowest financial proposal

The offer with the highest overall score (Ng) is classified as the "best bidder". The other offers will be ranked in descending order of overall scores.

The contract will be awarded to the tenderer whose offers have been evaluated as the highest.

17. Period of validity of offers

Tenderers remain committed to their offer for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

18. Fight against corruption

For any attempt at corruption or acts of bad practice, please call MINMAP or send an SMS to the following numbers: 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

19. Additional information

Additional technical information can be obtained daily at working hours from the Administrative Department of the Livestock Development Fund for the North Garoua, P.O BOX 936 Garoua, Tel: 222 27 21 34/222 27 21 15, upon publication of this notice.

The Administrative Director

Copy :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Building owner;
- Président CIPM/CDEN;
- Display.



Mamadou Taïdou
Inspecteur Principal des Régies Financières
(Trésor)